

Les conséquences en termes de santé

✓ Deux présentations :

- M. Sandret, centrée sur la souffrance au travail avec présentation des enquêtes Sumer
- M. Roquelaure, centrée sur les TMS

✓ Des données chiffrées inquiétantes

Selon le ministère de la santé :

- le nombre des accidents du travail stagne à un niveau trop élevé d'environ 700 000 par an (dont plus de 44 000 accidents graves) ;
- pour le seul régime général, les maladies professionnelles ne cessent d'augmenter ; on en comptait entre 15 et 20 000 de plus par an à la fin du siècle dernier et le rythme est désormais de plus de 40 000 On en a compté plus de 43 000 en 2007 et plus de 45 000 en 2008 ;
- plus d'une personne par jour meurt d'un accident du travail (569 décès en 2008) ou suite à une maladie professionnelle (425 décès en 2008) ;
- plus de 13 % de la population active sont aujourd'hui exposés à au moins un agent cancérigène.

✓ Un deuxième plan santé et travail (2010-2014)

Le plan n'a pas encore été publié mais le ministre du travail a exposé ses deux objectifs majeurs :

- Diminuer les expositions aux risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
- Développer une politique de prévention active des risques professionnels, comme les risques cancérigènes, les troubles musculo-squelettiques et les risques psychosociaux.

Par ailleurs, il est prévu d'y intégrer un plan d'urgence pour la prévention du stress au travail.

✓ Quelques études

Le travail rendu responsable d'un problème de travail sur 5 (Dares, 2005)

Une personne sur quatre en âge de travailler (15 à 64 ans) déclare un problème durable de santé ou un handicap. Une enquête de la Dares datant de 2002 a cherché à savoir si ces problèmes de santé étaient liés au travail. Sur un échantillon représentatif, 5% des personnes attribuaient la cause de leur problème de santé au travail.

La causalité des TMS au travail était la plus élevée : 42 % des personnes atteintes d'une affection du membre supérieur et 41 % pour les troubles du dos et du cou.

Cette enquête soulignait également les inégalités sociales tant quantitativement que qualitativement. Ainsi les problèmes de santé attribués au travail étaient de 30% chez les agriculteurs, de 27,3% chez les ouvriers et de 28% chez les artisans commerçants versus 10% chez les professions libérales ou cadres. De même, le type d'affection attribuée au travail variait selon la catégorie sociale : TMS majoritaires chez les agriculteurs, les artisans et les ouvriers, alors que les dépressions ou les autres difficultés psychologiques prédominaient chez les professions libérales, intellectuelles ou cadres.

Enfin, 53% des personnes déclarant un problème de santé ou handicap estimaient que celui-ci limite la qualité ou la nature de leur travail ainsi que les déplacements du domicile au travail.

*Parcours professionnels et états de santé : enquête santé et itinéraire professionnel (SIP)
(Dares/DREES janvier 2010)*

Comme évoqué précédemment le travail peut altérer la santé. A l'inverse, des problèmes de santé peuvent avoir un effet délétère sur le parcours professionnel. Ces deux aspects ont été explorés dans l'enquête SIP.

La trajectoire professionnelle est estimée en fonction de :

- Son sens (comparaison de la première et la dernière profession exercée)

Les personnes ayant connu une trajectoire de carrière descendante présentent un risque 40% plus élevé de déclarer une santé moyenne ou mauvaise ainsi qu'un risque 60 % plus élevé de présenter un épisode suicidaire majeur, toutes choses étant égales par ailleurs. Les auteurs souhaitent mener des investigations complémentaires pour explorer les divers facteurs impliqués avant de conclure sur les causalités.

- Sa continuité

Les personnes ayant connu une inactivité d'au moins un an déclarent dans 53% des cas une maladie ou un handicap au moment de l'enquête.

Cette enquête explore également la pénibilité du travail par dix indicateurs concernant les conditions et situations de travail. Les contraintes physiques induisent une altération de la santé : 37% des personnes occupant un travail physiquement exigeant perçoivent leur santé comme moyenne ou mauvaise versus 29% dans la population générale. Les contraintes liées à l'organisation du travail influent également sur la santé. Ainsi chez les personnes travaillant sous pression, le risque d'épisode dépressif majeur est majoré de 60 %.

Le lien entre le travail et la santé, pour multifactoriel qu'il soit, permet néanmoins aux auteurs de noter que le sens de la trajectoire du parcours professionnel est fortement lié à l'évolution de la santé. Ainsi les personnes ayant subi un déclassement sont plus souvent en mauvaise santé. De même l'existence d'une période de chômage dans un parcours professionnel implique une santé dégradée sans que cette enquête puisse déterminer si le chômage est la cause ou la conséquence du mauvais état de santé.